



PAROISSE SAINT-GERMAIN L'AUXERROIS

2, place du Louvre 75001 PARIS

01 42 60 13 96 - eglise@saintgermainlaxerrois.fr

Demande de messe à intention particulière pour les défunts ou les vivants

Tout chrétien peut vouloir faire célébrer une messe pour un défunt, une personne vivante ou en action de grâce pour un événement qui lui tient à cœur. La communauté est alors invitée à prier à cette intention particulière, annoncée au cours de la messe.

Précisez succinctement l'intention de la messe :

(Préciser s'il s'agit d'une personne défunte)

Montant de l'offrande proposée par les Evêques de France :

17 € pour une Messe

160 € pour une Neuvaine (célébration de 9 messes consécutives pendant 9 jours)

560 € pour un Trentain (célébration de 30 messes consécutives pendant 30 jours)

_____ Messes(s)	x 17 €	= _____ €	} TOTAL :	_____ €
_____ Neuvaine(s)	x 160 €	= _____ €		
_____ Trentain(s)	x 560 €	= _____ €		

Messe en forme ordinaire (Paul VI) Messe en forme extraordinaire (St Pie V)

Règlement par chèque (à l'ordre de : Paroisse Saint-Germain l'Auxerrois), par espèces, ou par virement bancaire (s'adresser au secrétariat).

Vos coordonnées :

Monsieur Madame Mademoiselle

NOM _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Téléphone _____

Email _____

Quand votre demande nous sera parvenue, vous recevrez un courrier ou un courriel vous indiquant la date et l'heure à laquelle sera dite la messe pour votre intention.

Merci de renvoyer ce formulaire avec votre règlement à l'adresse ci-dessus, ou bien à déposer directement à l'accueil de l'église ou à la sacristie.